

Un enjeu de civilisation

- Santé, travail, vieillesse, famille ont toujours été au coeur des affrontements de classes, et des préoccupations des révolutionnaires.



De la révolution à la résistance

- Déjà, les « ***Sans culottes*** » ont inscrit dans les tables de la constitution de 1793 le fameux article 31 sans doute l'un des plus lumineux de toutes les constitutions françaises: le droit au travail et à la santé.

« ***Les secours publics sont une dette sacrée. La société doit subsistance aux citoyens malheureux, soit en leur procurant du travail, soit en assurant les moyens d'exister à ceux qui sont hors d'état de travailler*** ».



Le programme du CNR

- 150 ans plus tard le CNR reprend ces idées

Sur le plan social

- « *Un plan complet de Sécurité Sociale visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail, avec la gestion par les intéressés et l'Etat....* ».
- « *La sécurité de l'emploi , la réglementation des conditions d'embauchage et de licenciement, le rétablissement des délégués d'atelier* ».
- « *Une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours* ».

Mars 1944 Extraits du programme du Conseil National de la Résistance.



La sécurité sociale

Une conception de la société



La Sécurité Sociale: un immense chantier

- C'est un immense chantier pour construire ce qu' Ambroise Croizat ministre communiste du travail à la libération appellera: « ***Le système le plus humain, le plus juste, basé sur une vraie solidarité nationale et qui permet de garantir à tous une véritable protection sociale un projet d'une société basée et organisée autour du concept et de pratiques de solidarité, de protection de l'individu et de sa famille. Ce projet est tellement porteur d'humanité et d'espoir qu'il justifie d'être confrontée au terme de civilisation*** ».



Enjeu de société, de civilisation

- Avec la Sécurité Sociale, il s'agit du « **développement de nouveaux droits sociaux fondamentaux** » qui prolongent et amplifient la déclaration des droits de l' Homme et du citoyen.
- Un principe fondamental: « **Tout être humain qui vit de son travail ou qui se trouve dans l'impossibilité de travailler, se voit garantir ainsi que les membres de sa famille des droits sociaux nouveaux** ».
- Ce principe est repris dans le préambule de la constitution de la IVème, puis de la Vème République.



Des droits sociaux nouveaux

- Ces droits nouveaux comprennent:
 - Les risques liés à la maladie.
 - La couverture des accidents de travail et des maladies professionnelles.
 - Des droits liés au risque vieillesse et au décès d'un membre apporteur de ressources.
 - Des droits sociaux liés à la maternité et aux charges de famille.



A chacun selon ses besoins

- Dans la Sécurité Sociale, le principe de solidarité veut que « *chacun cotise en fonction de ses moyens et de sa capacité productive et reçoive en fonction de ses besoins* ».



Une nouvelle dynamique

- La Sécurité Sociale va contribuer à un autre type de progression de la productivité du travail (développement des êtres humains), renouvellement de la force de travail et au redressement du pays.
- L'originalité de la Sécurité Sociale résidait aussi dans son type de gestion. C'est à dire par les salariés eux-mêmes.

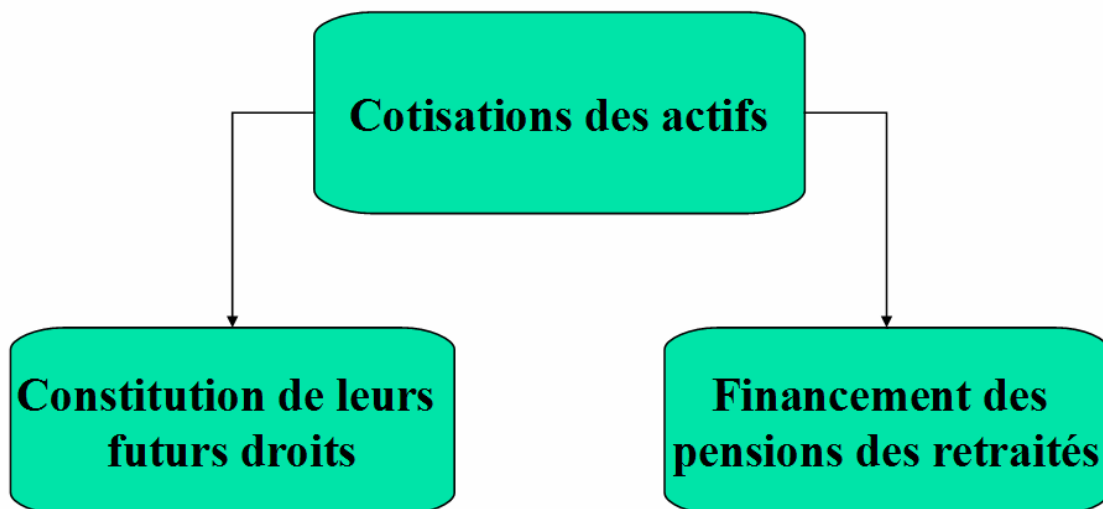


L'exemption française

- Le système de protection sociale est constitué de droits sociaux et des moyens de les mettre en oeuvre.
- Droits sociaux: santé, retraite, protection contre le chômage...etc
- D'institutions: CPAM, CNAV, ACOSS, UNEDIC.
- De financement: les cotisations sociales prélevées sur la VA.
- Des pouvoirs d'intervention.

Le système de retraite français repose sur le principe de la REPARTITION

LA REPARTITION





Un choix de type de société

- C'est **la sécurité** en matière de retraite avec:
- La **solidarité** entre les **générations**
- L'articulation entre la solidarité nationale et la solidarité inter professionnelle
- La **responsabilisation des entreprises**



La retraite c'est quoi?

- La retraite **n'est pas un salaire** (revenu marchand de la force de travail et reposant sur un lien de subordination).
- C'est un **revenu non marchand socialisé sécurisant la vie au-delà de la vie active.**
- Il est **financé de façon mutualisée à partir des richesses créées par les salariés dans les entreprises.**
- C'est une **partie de la VA qui ne va pas aux profits.**



Ce que veulent les droites....

- Depuis 1985, 14 rapports ou plans de réforme de la protection sociale.
- **Pour: affaiblir le système par répartition**
- En allongeant la durée de cotisation, en baissant les pensions, en supprimant les régimes spéciaux ...etc
- **Pour introduire la capitalisation**



...les patrons.....et....?

- Casser le lien qui lie entreprise et protection sociale.
- Déresponsabiliser les entreprises et renvoyer le financement à l'Etat et la fiscalité.
- Baisser les prélèvements sociaux, pour alimenter les prélèvements financiers (dividendes, intérêts...)